Envoyé en préfecture le 19/04/2021
Reçu en préfecture le 19/04/2021
Affiché le 19/04/2021
ID : 040-244000675-20210414-DEL27_2021-DE

N°DEL27-2021

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DES LANDES

GRAND DAX AGGLOMÉRATION

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION

L'AN DEUX MIL VINGT ET UN et le **QUATORZE** du mois de **AVRIL** à **18h00**, les membres du Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Dax, convoqués le **HUIT AVRIL 2021**, se sont réunis en séance ordinaire, au siège de la Communauté, 20 avenue de la Gare à Dax, sous la présidence de Julien DUBOIS.

Conseillers communautaires présents :
Mme AUDOUY Véronique – M. ABADIE Jean-Marie – Mme DUTOYA Guylaine – M. DUBOIS Julien – Mme DEDIEU Martine –M. RENDE Grégory – Mme PECHAUDRAL DOURTHE Sarah – M. BENALIA BROUCH Amine – Mme HENAULT Marylène – M. LAUSSU Guillaume – Mme ERIDIA Martine – Mme LABARCHEDE Martine – M. RELAUX Julien – Mme PEYSALLE Florence – M. MORA Vincent – Mme VERDIERE BARGAOUI Axelle – M. LOUME Yves – Mme RABAUD FAVEREAU Isabelle – M. STETIN Pierre – M. CASTEL Philippe – M. LAVIGNE Pascal – M. POMAREZ Serge – Mme DORVAL Gloria – Mme IRIGOYEN Sophie – M. SOUBLIN Jean – M. LE BAIL Gérard – Mme SABOURAULT Bérangère – M. AUZEMERY Albert – M. LAFFITTE Philippe – Mme FRAYSSE Chantal – M. DARRIGADE Hervé – M. CARRERE Christian – M. LAVIELLE Jean – Mme GAY Martine – Mme BEYRIS Christine – M. HUMEAU André – Mme LAGRASSE Catherine – M. BEDAT Henri – Mme LALANNE Christelle – M. VILATON Pascal – M. BERGERAS Alain – Mme LAPORTE Corinne – M. DELMON Philippe – M. LANGOUANERE Bernard M. CHAHINE Hikmat – M. DUBOURDIEU Alain – M. BOURDILLAS Thierry.

Conseillers communautaires ayant donné pouvoir :

	Donne pouvoir à :
M. DAGES Pascal	Mme PECHAUDRAL DOURTHE Sarah
Mme LOUBERE BERTHELON Marie-Constance	M. LAUSSU Guillaume
Mme LABARCHEDE Martine	M. RELAUX Julien
M. GODOT Alain	Mme GAY Martine
M. PETRAU Jean	M. BENALIA BROUCH Amine

Conseillers communautaires absents et excusés :
M. DAGES Pascal – Mme LOUBERE BERTHELON Marie Constance – M. ARRAS Alexis – Mme JAY Caroline – M. BAZUS Julien – Mme PEDUCASSE Sylvie – M. GODOT Alain – Mme FAVARD Catherine – M. LAFOURCADE Laurent – M. PETRAU Jean.

Secrétaire de séance : Mme Guylaine DUTOYA

Envoyé en préfecture le 19/04/2021
Reçu en préfecture le 19/04/2021
Affiché le 19/04/2021
ID : 040-244000675-20210414-DEL27_2021-DE

<u>OBJET</u> : ESPACE FRANCE SERVICES - MISE EN PLACE DE L'ESPACE FRANCE SERVICES SUR LE TERRITOIRE DU GRAND DAX

Monsieur le Conseiller délégué expose,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L5216-5,

Vu la loi n°2000-231 du 12 avril 2000 et notamment son article 27,

Vu les statuts de la Communauté d'agglomération du Grand Dax, et notamment sa compétence optionnelle « création et gestion des maisons de services au public »,

En juillet 2019, la Communauté d'agglomération est devenue compétente pour gérer une maison de services au public, labellisée France services.

Il s'agit de rapprocher les services publics quotidiens des usagers sur l'ensemble du territoire pour faciliter les démarches administratives, et d'aller vers les habitants en se déplaçant directement au sein des communes ou des quartiers en zone urbaine, afin de présenter les offres et les services des partenaires (CAF, CARSAT, MSA, Pôle emploi, CPAM, impôts, cartes grises...), et favoriser l'orientation et la fluidité des parcours et des démarches administratives.

Après une phase de réflexion et de concertation avec l'ensemble des communes du Grand Dax, un nouveau service de la Communauté d'agglomération du Grand Dax va voir le jour à compter de l'automne 2021, **l'espace France services itinérant**, accueil physique itinérant avec un binôme de médiateur numérique qui assurera des permanences en minibus ou en mairie sur la base d'un planning prédéfini. Un conseiller numérique complètera l'équipe pour les permanences et la mise en place d'ateliers de prise en main des outils informatiques et numériques.

Ce service fonctionnera sous le label de l'Etat, France services, une fois obtenu. Sans que cette liste soit exhaustive, 9 opérateurs nationaux seront présents obligatoirement dans le cadre de France services et 14 partenaires locaux ont déjà demandé à intégrer la démarche. Il s'agit :

- pour les partenaires nationaux : La Poste, Pôle emploi, CNAF, CNAM, CNAV, MSA, ministères de l'Intérieur et de la Justice, Direction générale des finances publiques

- pour les partenaires locaux : confédération syndicale des familles, mission locale, BGE Tec ge coop, Cap emploi, DEFI services, solution mobilités, ADIL, SOLIHA, Maison du logement, ENEDIS, CDAD, CIDFF, ADAVEM, Orange

De plus, l'espace France services sera aussi le relais d'informations des actions et dispositifs de la Communauté d'agglomération (transport, habitat, environnement, développement économique, action sociale...).

En 2021, un budget prévisionnel en section de fonctionnement d'un montant de 50 000€ est inscrit et en section d'investissement un montant de 78 000€ est également prévu.

La labellisation de cet espace permettra le versement d'une subvention de l'Etat au fonctionnement du lieu de 30 000 euros par an sur 3 ans. Elle ouvrira droit aussi au versement d'une subvention de la banque des territoires au titre de l'appel à manifestation d'intérêt national « Bus France services » de 60 000 euros au démarrage du service pour l'acquisition et l'aménagement des véhicules et des équipements numériques et informatiques.

Les services proposés seront les suivants :
- Information, orientation, prise de RDV ;
- Aide aux démarches numériques ;
- Scan/impression de documents ;
- Point d'accès informatique libre.

APRES AVOIR ENTENDU LE RAPPORTEUR,

LE CONSEIL, A L'UNANIMITE,

Envoyé en préfecture le 19/04/2021
Reçu en préfecture le 19/04/2021
Affiché le 19/04/2021
ID : 040-244000675-20210414-DEL27_2021-DE

Article 1 : **APPROUVE** la mise en place de l'espace France services sur le territoire du Grand Dax, dans les conditions prévues par la présente délibération.

Article 2 : **APPROUVE** la convention cadre qui sera signée avec les partenaires de l'Espace France services et **AUTORISE** Monsieur le Président à la signer avec chacun d'entre eux.

Article 3 : AUTORISE Monsieur le Président à signer tous documents utiles à la mise en place de l'Espace France services du Grand Dax

Article 4 : La présente délibération peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou de son affichage ainsi que le cas échéant de sa transmission au représentant de l'Etat dans le département, d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Pau (sur place ou par envoi postal à l'adresse suivante : Villa Noulibos - 50, Cours Lyautey - 64000 Pau Cedex, ou par voie dématérialisée à l'adresse http://www.telerecours.fr/).

Article final : Monsieur le Président et Madame la Trésorière Principale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

DELIBERE EN SEANCE,
Les jour, mois et an que dessus,
Suivent les signatures,
POUR COPIE CONFORME,
DAX, le 14 avril 2021
LE PRESIDENT,

Julien DUBOIS.

Envoyé en préfecture le 19/04/2021
Reçu en préfecture le 19/04/2021
Affiché le 19/04/2021
ID : 040-244000675-20210414-DEL27_2021-DE